



ORDRE DU JOUR

37e réunion du Groupe de travail 4 du LDAC Accords de partenariat pour une pêche durable (SFPAs) avec des pays tiers

Mardi 10 Mars 2026, 10:00-13:30h CET/GMT+1

Lieu: Hotel Martin's Brussels EU Hotel

Bvd. Charlemagne 80, 1000 Brussels Schuman

10:00h

- 1. Accueil et ouverture de la réunion par la présidente du groupe de travail 4 (Mme Gorez).**
- 2. Approbation du procès-verbal de la dernière réunion du GT4, qui s'est tenue à Bruxelles le 14 octobre 2025.**
- 3. Approbation de l'ordre du jour.**

10:15h

- 4. Informations du MARE et échange de vues sur les accords de pêche durables (SFPAs) actuels et futurs**
 - 4.1. Informations actualisées du MARE sur la situation actuelle des accords de pêche durables en vigueur et les négociations
 - 4.2. Échange de vues sur l'avis du LDAC concernant la nouvelle génération d'accords de pêche durable (octobre 2025)
 - 4.3. Informations actualisées sur la conférence du LDAC concernant la nouvelle génération d'accords de pêche durable (Bruxelles, 8 avril 2026)

11:30h

- 5. Gouvernance, transparence et coordination régionale (SRFC, CECAF, ATLAFCO) : pêche des petits pélagiques en Afrique de l'Ouest**
 - 5.1- Échange de vues entre MARE et LDAC sur [l'avis du LDAC concernant les petits pélagiques](#)
 - 5.2- Prochaines étapes

PAUSE CAFÉ (12:15-12:30h)

12:30h

- 6. Présentation du projet d'avis du LDAC sur le « Protocole pour la prévention et l'éradication du harcèlement sur les navires de pêche »**

13:00h

- 7. Situation actuelle des conseils sur la LDAC et travaux futurs sur :**
 - 7.1- Accords inactifs
 - 7.2.- Entreprises de pêche ayant des investissements et des activités dans des pays tiers non membres de l'UE

FERMETURE (13:30h)